

Désignation de l'entrepriseAAC CONSULTING

Adresse de l'entreprise9 VC RESIDENCE DES 4 JEAN 77160 PROVINS

SIREN

9

4

7

8

3

4

0

6

5

Durée de l'exercice en nombre de mois*

1

0

Durée de l'exercice précédent*

0

ACTIF

ACTIF IMMOBILISÉ

Immobilitisations incorporelles

Fonds commercial *Autres *

Immobilitisations corporelles *

Immobilitisations financières * (1)

Total I (5)

ACTIF CIRCULANT

STOCKS

Matières premières, approvisionnements, en cours de production *Marchandises *

Avances et acomptes versés sur commandes

Créances

Clients et comptes rattachés *Autres* (3)

Valeurs mobilières de placement

Disponibilités

Charges constatées d'avance*

Total II

Total général (I + II)

PASSIF

CAPITAUX PROPRES

Capital social ou individuel*

Écarts de réévaluation

Réserve légale

Réserves réglementées*

Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)

Report à nouveau

Résultat de l'exercice

Subventions d'investissement

Provisions réglementées

Total I

Provisions pour risques et charges

Total II

DETTES (4)

Emprunts et dettes assimilées

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Fournisseurs et comptes rattachés*

Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)

Comptes courants d'associés

Autres dettes

Produits constatés d'avance

Total III

Total général (I + II + III)

RENOIS

(1)Dont immobilisations financières à moins d'un an

(2)Dont créances à plus d'un an

(3)Dont comptes courants d'associés débiteurs

(4)Dont dettes à plus d' un an

(5)Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*

Exercice N clos le

3

0

0

9

2

0

2

3

Net

3

Exercice N1

NET

2000

(64)

1936

68661

156

164

166

26226

40500

66726

68661

195

500

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

2

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise AAC CONSULTING

Néant ☐ *

A — RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
3 1 0 9 2 0 2 3

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209		210		
	Production vendue	Biens	215		214		
		Services*	217		218	1 69 828	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	
	Production immobilisée*					224	
	Subventions d'exploitation reçues					226	
	Autres produits					230	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	1 69 828
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234	
	Variation de stock (marchandises)*					236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*					240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)					242	1 57 392
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)					243	244
	Rémunérations du personnel*					250	12 000
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	
	Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI)					255	254 500
	Dotations aux provisions					256	
	Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*)					259	262
(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)					260		
Total des charges d'exploitation (II)					264	1 69 892	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	(64)	
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)	294		
Produits exceptionnels (IV)					290		
Charges exceptionnelles (VI)		dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		300		
		dont amortissements exceptionnels de 25% des Constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348				
Impôts sur les bénéfices* (VII)					306		
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)					310	(64)	
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312	314	64	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles*			322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249)	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997			
	Entreprises nouvelles (44 sexes)	986	ZFU-TE (44 octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEI (44 sexes A)	989			
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44 quindecies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Investissements et souscriptions outre-mer	344			
	ZFANG (44 quaterdecies)	345					
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
	Créanc report en arrière du déficit	346	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies)	655		350	
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645			
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648			
	Déduction except. simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990			
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649					
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfices col.1 352	Déficit col. 2 354 64
	Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356		
		Déficits antérieurs reportables :*.donc imputés sur le résultat :					360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfices col.1 370	Déficit col. 2 372 64	